Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 55 (1967)

Heft: 78

Artikel: Motion d'une femme suisse en faveur de la liberté de la femme : [1ère partie]

Autor: Champ-Renaud, Mathilde

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-271798

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

E 1456 00
Bibliothèque Publique et Universitaire de 1205 Genève
19. SEP. 1967
J. A. - Genève
Retour : 19, av. Louis-Aubert, 1206 Genève

FEMMES SUISSES
ET LE MOUVEMENT FÉMINISTE

Fondatrice: EMILIE GOURD

Organe officiel des informations de l'Alliance de sociétés féminines suisses

Paraît le troisième samedi du mois

Septembre 1967 — No 78

55e année

Rédactr. responsable :
Mme H. Nicod-Robert
Le Lendard
1093 La Conversion (VD)
Tél. (021) 28 28 09

Administration
et vente au numéro :
Mme Lechner-Wiblé
19, av. L.-Aubert
1206 Genève
Tél. (022) 36 56 76

Publicité :
Annonces suisses S. A.
1, rue du Vieux-Billard
1205 Genève

Abonnement : (1 an)
Fr. 8.— Suisse
Fr. 8.75 Etranger

Abonnement de solidarité féminine :
Fr. 10.—
Abonnement de soutien
Fr. 15.—
y compris les numéros spéciaux

Chèques post. 12-11791

Imprimerie Nationale
1211 Genève 1

S UBS G
UNION DE BANQUES SUISSES
Genève: rue du Rhône 8
Douze agences en ville
90 succursales dans toute la Suisse
la banque au service de tous

SOMMAIRE :

Page 2 **Le choix d'une machine à laver — Citrons : dangereux, pas dangereux ?**
Page 3 **Fribourgeoises dans l'attente du droit de vote.**
Page 4 **L'amélioration de l'AVS, proposition de l'Alliance.**
Page 5 **La dessinatrice en bâtiment.**
Page 6 **Produire du lait mais à quel prix.**

Autour de

Notre participation à la vie politique

Le Séminaire des Nations Unies sur la participation des femmes à la vie politique a réuni à Helsinki, au mois d'août, les déléguées d'une trentaine de pays et les observatrices d'une trentaine de grandes organisations privées internationales. C'est à ce titre, pour l'Association mondiale des guides et des éclaireuses, que j'y ai participé, faisant in petto quelques réflexions de citoyenne suisse.

A l'origine de ce séminaire se trouve cette constatation : si les femmes ont maintenant presque universellement reçu les droits politiques, elles sont loin encore d'en faire pleinement usage, soit qu'elles ne votent pas lors des élections, soit qu'elles hésitent à accepter des responsabilités dans les organes législatifs ou exécutifs, et cela même au niveau local.

Le but du séminaire était de faire démarrer une vaste action, qui sera reprise par d'autres rencontres analogues décentralisées, pour améliorer la participation de la femme à la vie civique et politique, soit par des efforts d'information et d'éducation, soit en créant des conditions sociales qui permettent cette participation.

Les prises de position des participantes au séminaire variaient, bien sûr, en raison des régimes politiques ou du degré de développement de leur pays. Plus sensiblement encore, selon qu'elles avaient été choisies en raison de leurs fonctions politiques (cadres du parti, ou membres du parlement, par exemple d'Indonésie, de Nouvelle-Zélande, d'Israël, de Roumanie), ou en tant qu'éducatrices ou travailleuses sociales. Il y avait même à Helsinki le ministre de la santé et des questions sociales aux Indes.

Malgré ces différences, une remarquable unité de vues s'est dégagée des discussions. Parmi les obstacles à la pleine participation des femmes à la vie politique, l'un des plus évidents est la surcharge des tâches qui incombent aux femmes : vie d'épouses et de mères, vie professionnelle, vie politique. Il n'y sera remédié, et même partiellement seulement, que par une redistribution des charges entre partenaires sur pied d'égalité, dans la famille et à l'extérieur de celle-ci.

Le cycle d'études a été dominé par les problèmes du développement économique et social. Il est évident, d'une part, que la participation des femmes à la vie politique dépend de son degré d'éducation et du degré général de développement du pays ; d'autre part, la pleine participation des femmes à l'éducation, à la vie économique et à la vie politique sont trois facteurs étroitement liés et qui jouent un rôle, aujourd'hui reconnu comme essentiel, dans le processus de développement d'un pays, même dans les pays industrialisés. A un moment où la Suisse se pose avec angoisse, entre beaucoup d'autres, le problème de la relève des cadres, il est urgent d'en tenir compte.

Parmi les causes évoquées le plus souvent à Helsinki pour expliquer la faible participation des femmes à la vie politique, deux intéressent spécialement la Suisse :

a) **Le degré d'éducation de la femme et son rôle dans la vie économique.** On sait la relativement faible proportion de jeunes filles qui reçoivent une véritable formation professionnelle ou accèdent à l'enseignement secondaire et universitaire ; mais ce qu'une récente enquête de l'Alliance de sociétés féminines suisses a récemment révélé, ce sont les inégalités qui existent dans de nombreux cantons dans les programmes primaires pour les garçons et les filles. Tout cela explique que trop peu de femmes arrivent à des postes de responsabilités dans la vie économique et professionnelle, et, par voie de conséquence, politique (là où c'est possible !).

b) **La persistance, malgré les transformations sociales et techniques, de certaines concep-**

(Suite en page 4)

Comment donner à la jeunesse le goût de la nature?

La protection de la nature nous concerne tous. Elle fait l'objet de lois, une Commission fédérale pour la protection des sites a été constituée, les communes, les cantons — en même temps constructeurs, donc destructeurs, et protecteurs — ont fréquemment de difficiles décisions à prendre. Dans notre siècle d'industrialisation intense et d'extension économique, les aînés voient avec une angoisse certaine le patrimoine naturel se rétrécir comme peau de chagrin. Aussi attirée soit-elle par les sensationnelles possibilités de la science et le « progrès », il importe que les jeunes prennent la relève et se préoccupent à leur tour de la conservation des biens naturels. Dans le numéro de juin du bulletin de la Protection de la nature, M. Fr. Manuel consacre un article à ce problème. Les solutions envisagées intéressent les parents, les maîtres, les responsables de mouvements de jeunesse, etc. C'est pourquoi nous en reproduisons ci-dessous la plus grande partie.

* * *

Des expériences très encourageantes — excursions, camps de vacances — ont été faites par M. Robert Gogel, d'Yverdon, fondateur du « Club de l'Observateur ». Un article — paru également dans le bulletin de la Protection de la nature — les relate. On peut obtenir ce numéro auprès du Secrétariat de la Ligue suisse pour la protection de la nature, Wartenbergstrasse 22, 4053 Bâle.

* * *

Le Club de l'Observateur, groupement de jeunesse fondé à Yverdon par M. R. Gogel, instituteur, observe un cincle plongeur sur la Menthue. Photo R. Gogel, Yverdon

C'est une question importante, et à des degrés divers : elle est importante d'abord pour la nature. Les jeunes d'aujourd'hui, La Palice l'aurait dit, sont l'humanité de demain, et si les jeunes ne savent plus ce que représente la nature, elle aura tôt fait de disparaître. Mais cette question est plus importante encore pour l'humanité elle-même. En effet, seule la nature peut servir de cadre à notre activité. Si chaque génération a créé, toujours en pensant au lendemain, son architecture, son urbanisme, elle s'est heurtée, dès le surlendemain, au cadre de la génération précédente. Elle a dû s'y adapter, non sans conflit — le fameux conflit des générations — et d'une manière d'autant plus douloureuse que les changements sont plus rapides et plus radicaux. Seul un cadre naturel garantit à l'humanité de demain de vivre en harmonie avec la physionomie de notre pays.

Le problème est sérieux. Il devient grave si nous n'arrivons pas à intéresser la jeunesse à sa solution.

Pourtant une première remarque s'impose, importante : l'enfant, et tout spécialement le jeune enfant, manifeste très tôt un véritable intérêt pour la nature. La faune et la flore lui plaisent réellement. Cet intérêt est même si vif qu'il passe de la simple curiosité à un véritable besoin et déclenche une entière participation, pleine de sollicitude, à la vie d'un animal ou parfois d'une fleur.

Ces dispositions des jeunes ne sont pas forcément bonnes. C'est notre rôle à nous, précisément, de les valoriser.

* * *

Comment donc assurer cette valorisation des inclinations naturelles des jeunes ? Comment transformer cet intérêt souvent terriblement destructif en goût attentionné et déférent pour la nature, la faune et la flore ?

Un bon moyen d'atteindre la jeunesse d'aujourd'hui, c'est encore l'école. Attention, je

Fr. MANUEL.

(Suite en page 6)

Motion d'une femme suisse en faveur de la liberté de la femme

Genève, le 11 septembre 1867.

Monsieur le Vice-Président,

Puisque seuls les hommes ont fait les guerres qui ont désolé l'humanité, il est juste qu'ils recherchent seuls les moyens d'arriver à la paix entre toutes les nations. Mais puisque l'état de guerre menace aussi les femmes, sinon dans leur vie, au moins dans leurs intérêts les plus chers, qu'il leur soit permis d'élever aussi la voix pour chercher avec leurs frères les moyens pratiques les plus propres à réaliser la grande fédération pacifique des peuples.

(Suite en page 4)

Ty·Phoo TEA
DÉLICIEUX - ÉCONOMIQUE